

Orbe, le 1^{er} octobre 2007

Recommandé / Personnel

Madame Lucrezia MEIER-SCHATZ
Commission de Gestion du Conseil National
3000 Berne

Récusation du Tribunal Fédéral Recours contre le jugement de la Cour de Cassation Pénale du Canton de Vaud du 31 août 2007, dans la procédure PE01.027095 – Procès dit « d'Appel au Peuple »

Madame la Conseillère Nationale,

Vous présidez la Commission de Gestion du Conseil National, Autorité supérieure du Tribunal Fédéral, et c'est à ce titre que je m'adresse à vous, d'une part pour demander la récusation du Tribunal Fédéral, d'autre part pour constituer une Autorité à même de juger mon recours de ce jour, dont je vous transmets copie en annexe.

Les originaux ont été adressés directement au Tribunal Fédéral, afin de respecter les délais et le chemin « officiel ».

Je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Le Tribunal Fédéral est juge et partie contre moi
(voir recours + [www.google.ch/search?q=schneider](http://www.google.ch/search?q=schneider&btnG=Rechercher))
- Le Tribunal Pénal Fédéral est complice d'une organisation du Crime, par son vice-président Bernard BERTOSSA (voir [google.ch/search?q=bertossa](http://www.google.ch/search?q=bertossa&btnG=Rechercher))
- Le Ministère Public de la Confédération, à l'instar du Ministre Suisse de la Justice, sont complices d'une organisation du Crime, sous contrôle de Bernard BERTOSSA.
(voir les deux refus de suivre du MP de la Confédération des [09.07.2007](http://www.google.ch/search?q=09.07.2007&btnG=Rechercher) et [10.09.2007](http://www.google.ch/search?q=10.09.2007&btnG=Rechercher)).
Une plainte et 9 compléments ont été déposés depuis octobre 2006 et aucune instruction n'a suivi... Le ministre BLOCHER est directement impliqué !
- Le nom de près de 60 % des conseillers nationaux figurent dans des sociétés liées au blanchiment que je dénonce.
- Consultez mes conditions de renonciation à la responsabilité de l'Etat en pages 6 et 7 des présents recours.
- La société Schweizerische Bundesbahn SBB se transforme en Immobiliengesellschaft CASA NOSTRA (CH-035.3.002.534-6) – Détournement de 11 milliards ? ([Webmaster : consultez la lettre au député VD François BRELAZ – page 3](#))
- Des milliards ont été séquestrés par la « justice » et les escrocs sont toujours en liberté ? ...

- HOLLENWEGER, banquier zurichois, a été dénoncé pour le blanchiment des fonds FERRAYE, BLOCHER confie le rapport d'enquête à BERTOSSA... l'auteur du détournement des fonds séquestrés...
- Etc... voir davantage de cas dans la lettre au Député François BRELAZ du 06.09.2007.

J'attends qu'une décision rapide soit prise concernant ce recours et dans l'intervalle, d'être libéré immédiatement, les pratiques criminelles des « juges » vaudois qui ont ordonné mon incarcération étant abusives, comme le démontre mon recours.

D'autre part, je demande qu'une enquête soit ouverte contre Bernard BERTOSSA, Christoph BLOCHER et le Ministère Public de la Confédération et je veux être entendu par une commission ad'hoc.

Veillez agréer, Madame, la Conseillère Nationale, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet